

# Le Quintinais

Bulletin municipal d'échanges et d'informations

## Edito

1-2

Espaces verts, fleurissement, désherbage...

## Vie économique

3

Transfert opticien Atol  
De nouveaux boulangers rue aux Toiles

## Festivités

3

St Jean, Fête de la musique  
et 14 juillet

## Zoom

4

Forum des arts

## Agenda

**Jeudi 20 juin**  
Conseil municipal à 19h

**Jeudi 27 juin**  
Passage du jury communal du  
fleurissement



## Edito

### Espaces verts, fleurissement, ● Y. Briens Maire désherbage...

Comme vous l'avez tous remarqué, l'arrivée tardive du printemps n'a pas empêché la nature de reprendre tous ses droits : la végétation se développe et même si les légumes prennent un peu de retard, les mauvaises herbes, elles, ne semblent pas être affectées par cette météo automnale.

Ah ! Les mauvaises herbes. Vous l'avez sans doute tous noté, il y a dans certaines de nos rues, sur certaines de nos allées sablées, des végétaux que l'on aimerait ne pas y trouver. Certains d'entre vous pensent qu'il y aurait un certain laisser aller dans le travail réalisé par les services techniques de la ville. Je veux, grâce à cet éditorial, faire le point, vous informer afin d'éviter les malentendus.

NON, il n'y a pas de laisser aller, NON, il n'y a pas de volonté de la part de mon équipe municipale de laisser se dégrader notre environnement, NON, la perte de notre 4e fleur n'est pas en lien avec un désherbage qui pourrait paraître insuffisant.

Comment en est-on arrivé à cette situation où, comme dans de nombreuses villes, le désherbage des rues n'est plus celui du siècle passé, avant les années 2000 ? Dorénavant, plusieurs éléments sont à prendre en compte : Grenelle de l'environnement, plan algues vertes, loi sur l'eau, moyens humains et financiers.

Nous sommes désormais dans une logique de développement durable et l'objectif dans les toutes prochaines années est l'interdiction totale d'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités locales pour le désherbage tout comme il est



demandé aux particuliers de réduire le plus possible les produits désherbants. C'est logique, on ne peut souhaiter à la fois une reconquête des milieux naturels (algues vertes dans l'estuaire du Gouët, nitrates...) et l'élimination coûte que coûte et rapidement des mauvaises herbes sur l'espace public.

D'ailleurs, les botanistes et les agriculteurs ne parlent plus de « mauvaise herbe » mais de

plantes adventices. Car une mauvaise herbe est une plante indésirable à l'endroit où elle pousse. Ainsi, le chiendent rampant qui infeste un massif de rosier est une mauvaise herbe pour le jardinier, alors qu'il peut être considéré comme utile pour le botaniste s'il pousse sur un talus où il évite l'érosion de la terre. Des mauvaises herbes sur nos voiries sont un problème esthétique avant tout.

Cela ne signifie pas que pour l'instant nous respectons, comme certaines communes, l'engagement de zéro phyto. Nous continuons d'utiliser du désherbant mais à doses réglementées et dans des endroits de la ville les moins sensibles. Nous avons fait le choix de diversifier nos actions : la plus efficace mais également la plus gourmande en temps pour nos agents : la binette. Eh oui à l'heure de l'internet, la binette reste encore l'outil le mieux adapté, le plus efficace pour un certain nombre d'endroits

(autour de l'étang, près de la rivière...). Pour ne pas avoir à désherber ou à biner de façon inconsidérée, nous avons transformé plusieurs centaines de m<sup>2</sup> d'espace sablé en pelouse car c'est la solution la moins coûteuse en temps.



Nous avons muni notre balayeuse d'un bras latéral qui nous permet sur les trottoirs de désherber, nous employons sur nos massifs du paillage afin de réduire la pousse des mauvaises herbes. Par le passé, la ville a testé le brûlage des herbes, rapidement abandonné car peu efficace, coûteux, nous n'avons pas le choix également d'utiliser des produits plus naturels pour les mêmes raisons.

Des communes utilisent sur leurs allées sablées des engins tractés, nous aimerions pouvoir en faire autant mais ce n'est pas actuellement possible, l'épaisseur de sable sur nos allées est trop mince et ne permet pas une telle utilisation.

Il y a d'autres points plus difficiles à traiter : les rues pavées par exemple. Il y a là un choix à faire : soit nous les gardons en état et acceptons qu'ils ne soient pas toujours aussi « propres » que souhaité mais en même temps ils font partie de notre patrimoine soit nous bitumons avec de l'enrobé mais dans ce cas-là quid de notre label « petite cité de caractère ». Nous avons fait le choix du patrimoine et nous l'assumons.

Je souhaite également que nous évitions de trop goudronner car il faut rester cohérent dans cette démarche de développement durable. Les eaux de pluie sur du bitume vont en quelques minutes à la rivière en lessivant au passage les résidus de gaz d'échappement qui se trouvent sur la route, alors que le sable ou la terre ont une action filtrante et ralentissent considérablement leur entrée dans les cours d'eau.

Il existe un autre moyen de réduire ces mauvaises herbes et certains d'entre vous l'utilisent déjà : c'est de désherber manuellement devant chez soi comme vous le faites pour la neige. Ce n'est pas vous demander de faire le travail à la place des services de la ville, c'est je

pense faire acte de citoyenneté tout simplement. Déposer à la poubelle la plus proche son emballage de bonbons, utiliser un sac pour ramasser les crottes de son chien, arracher les quelques herbes sur le trottoir devant soi ; des gestes simples, mais des gestes qui nous font prendre conscience de notre environnement, de cet espace public à respecter parce qu'il est partagé par tous.

Je voulais vous transmettre ces informations, ces réflexions dans cette période difficile pour certains d'entre vous où nous devons pouvoir plus que jamais valoriser le « vivre ENSEMBLE » où chacun est acteur de la vie dans la Cité.



## Les médecins

Maison médicale  
« Le Vieux Moulin » à Quintin  
02 96 74 89 89.  
Docteurs Pigeon, Frouard, Delobel,  
Thébault et Geffroy

Cabinet St-Sébastien à Quintin,  
02 96 74 95 00.  
Docteur Lenorais

Pôle médical de La Villeneuve  
à Saint-Brandan, 02 96 79 65 19.  
Dr Thomas et Dr Josse (collaboratrice  
associée).

Docteur Chancereul de Plaintel,  
02 96 32 06 43.

En cas d'urgence médicale,  
veuillez composer le **15**

**Naturopathe**  
Mme Catherine Boudiaf  
4 imp de la Pompe  
06 78 31 66 00

**Audioprothésiste**  
Manuela Le Borgne-Jegu  
23, Grand'rue  
02 96 74 84 30

## Ophtalmologiste

Dr Marc Girault  
14, rue de la Vallée  
02 96 74 07 07

## Orthophonistes

Sylvie et Jean-Pierre Cosiaux  
imp de la Pompe  
02 96 74 07 56

## A la Maison Médicale « Le Vieux Moulin »

**Neurologue** -Violaine Denys  
02 96 74 89 89.

**Diététicienne** -Lydie Carro  
02 96 43 76 59.

**Psychologue clinicienne**  
Martine Marhadour  
02 96 55 36 25.

**Neuropsychologue**  
Emilie Cloarec  
06 08 93 10 79

**Pédicure - Podologue**

Claire Le Chanu 02 96 74 07 07  
Agnès L'Hoste-Huon  
02 96 74 91 62

**Orthoptiste** - Noémie Guégan  
02 96 74 05 23.

**Sage femme**  
Mme Lohier Elisabeth  
06 19 42 11 34



## Infirmières et infirmiers

Mme Isabelle Le Gallais  
Mme Le Roux Claire  
Mme Le Nagard Stéphanie  
Mme Raimbault Anne  
Et Mme Sylvie Carpier  
14 bis rue de La Vallée - 02 96 74 80 96  
\* Permanence assurée au cabinet de 8h  
à 8h30 tous les jours sauf dimanches et  
jours fériés, et de 16h à 17h, tous les  
jours sauf les mardis, samedis,  
dimanches et jours fériés.

Mme Guénard Nadine  
Le Louédec-Blévat Delphine  
Pôle Médical de La Villeneuve  
Parc d'activités - St-Brandan  
02 96 74 93 98. - 06 85 70 04 50.  
\* Permanences au cabinet sans rendez-  
vous, le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 9h30, et de 14h30 à 16h et  
Le mercredi de 14h30 à 16h.

Mme Le Normand Maryse  
M. Le Biannic Bruno  
et Mme Lefèvre Gaëlle  
22 rue Rochonen  
02 96 74 98 01.  
\* Soins au cabinet sur  
rendez-vous.



## Les kinésithérapeutes

Rue du Marché aux Chevaux (face  
caserne des Pompiers) - 02 96 58 18 83  
Soins au cabinet et au domicile  
Carole ALLENO (ostéopathe)  
Vincent GERARD (ostéopathe).  
Joseph LOTOUT  
Emilie LE BOUDECE

14 bis rue de La Vallée  
02 96 74 08 12 sur rendez-vous  
Caroline ROLLAND (ostéopathe)

## Cabinet d'étiopathie

Yann KERDELANT  
1 Grand' rue - 02 96 62 35 18  
les lundis, mardis, mercredis,  
vendredis et samedis.

## Cabinet d'ostéopathie

Ghislaine Palermo  
Rue du Jeu de Paume - 02 96 93 30 12.

## Les pharmaciens

Pour la garde de nuit (de 19h30 au  
lendemain 8h30) et pour le dimanche,  
l'appel téléphonique au "15" ou « 32  
37 » permettra de connaître la  
pharmacie de garde du secteur  
élargi. Le samedi matin : toutes les  
pharmacies sont ouvertes, de 14h à  
19h30, une pharmacie est ouverte sur  
QUINTIN.

# Vie économique

## Transfert opticien Atol

● A-C. Broussard Conseillère municipale



Antoine et Sonia

Depuis début avril, les Quintinais retrouvent les Opticiens ATOL au 30 Grande Rue et non plus au 7 rue au Lin (Optique Bothorel reprise par M et Mme Godin en 2006).

Sonia Godin a fait le choix d'investir un espace spacieux, accessible aux handicapés et en plein cœur de ville.

Horaires du mardi au vendredi 9h à 12h et 14h à 19h (18h le samedi) téléphone : 02 96 74 95 65.

## De nouveaux boulangers rue aux Toiles

● M. Carluéc Adjoint à la communication

Après huit années passées à être employés dans différentes boulangeries de Vannes (56), Sana et Anthony DUBOT ont voulu s'installer pour créer leur propre entreprise et devenir artisans boulangers.

Ils ont dû visiter bon nombre de magasins dans le Morbihan mais c'est pour notre petite cité de caractère du nord de la Bretagne qu'ils ont eu le coup de foudre. Ils s'y sont donc installés depuis le 15 mai de cette année pour nous proposer, certes des pains traditionnels fantaisies mais aussi les spécialités locales comme le Pain Miro ou le Quintinais. La viennoiserie et la pâtisserie n'est pas de reste et se voit complétée par un rayon traiteur qui offre des formules déjeuner et petit-déjeuner.

Ouvert tous les jours du mardi au samedi de 6h30 à 20h et le dimanche de 6h30 à 19h.

Le Palais gourmand - 10,12 Rue aux Toiles - 02 96 74 94 89.



Anthony et Sana

# Festivités

## St Jean, Fête de la musique et 14 juillet

● N. Carro Vice-président du Comité des Fêtes

### Vendredi 21 juin.

Le Comité des fêtes et la MJC du Pays de Quintin s'associent à nouveau pour l'organisation de la fête de la musique. A partir de 19h, une dizaine de groupes se succéderont pour animer les deux scènes mises à leur disposition (une à l'intérieur de la MJC et l'autre sur le parking devant la MJC). Parmi ces groupes, on retrouve la chorale de

l'école de musique Centre Armor, Bernard Méhu et ses invités, Prohibisong (pop rock), Finger and cream (country folk)... A la tombée de la nuit, place à l'embrasement de la grande « fouée » de la Saint-Jean. Une restauration sera assurée sur place.

### Dimanche 14 juillet.

17ème édition du vide grenier des

commerçants dans les rues du centre-ville (réservation au 02 96 74 94 33 - 06 86 64 43 52 ou 02 96 74 94 18 ou par mail [guilloucorouge@cegetel.net](mailto:guilloucorouge@cegetel.net), 3€ le mètre).

Ce même jour de fête nationale, le Comité des fêtes organise, sur les Grands jardins, son traditionnel concours de boule (9h : pen-eus-pen ; 14 h 30 : challenge Jean de Bagneux en quadrette).

En soirée, à la Vallée, bal disco avec Disco Flash. Le feu d'artifice, offert par la ville de Quintin, sera tiré vers 23 h 15 au-dessus de l'étang. (Restauration possible sur place).

### Dimanche 4 août.

Le Comité des fêtes participe à la fête des Tisserands en organisant le vide grenier en centre-ville (réservation au 02 96 74 99 74 - 3€ le mètre) et la restauration place 1830.



# Zoom

## Forum des Arts ● R. Blévat

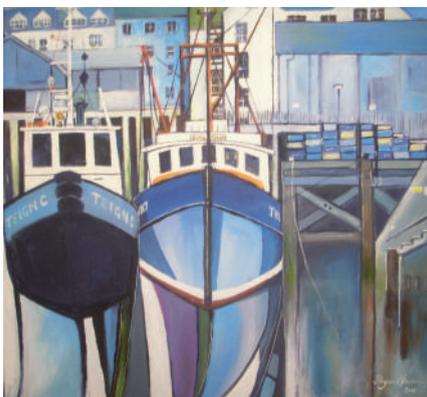
Adjoint aux travaux

Pour la 3e fois, notre petite cité de caractère accueillait le Forum International des Arts. Cette année, c'est l'association A+ qui organisait l'exposition regroupant des œuvres de 75 artistes (peintres, sculpteurs, photographes, céramistes).

Le président Marcel LOUARGANT a ouvert le mercredi 8 mai cette 13e édition en présence d'un large public. Elle s'est terminée le dimanche 12 mai à 19h.

Depuis sa création en 1999, le forum tourne entre les villes jumelées de Perros-Guirec, Quintin, Teignmouth en Grande Bretagne et Barr en Alsace. C'est à chaque édition, un temps culturel fort pour la ville qui le reçoit. Cet événement constitue aussi une opportunité pour les artistes de se retrouver et de faire connaissance avec les habitants de la ville qui accueille.

L'exposition qui se tenait du 9 au 12 mai à la salle des fêtes a conquis et enthousiasmé quelques 500 visiteurs.



## ADRESSES ET HORAIRES

### MAIRIE :

Tél : 02 96 74 84 01.

Fax : 02 96 74 06 53.

Courriel : [mairie@quintin.fr](mailto:mairie@quintin.fr)

### POLICE MUNICIPALE :

Laurent BOULAIRE

02 96 74 84 01. - 06 27 22 75 65.

### SALLE DES FETES CAMPING :

Tél : 02 96 74 92 54.

### M.J.C. Les Quinconces

Tél : 02 96 74 92 55.

### CYBERCOMMUNE

Point formation

2 rue de la Fosse Malard

Tél : 02 96 79 64 27.

### QUINTIN COMMUNAUTE

2 rue Saint Eutrope

Tél : 02 96 79 62 55.

Fax : 02 96 79 63 11

### OFFICE de TOURISME

6 Place 1830

Tél : 02 96 74 01 51.

### PISCINE OPHEA

1 rue Fosse Malard

Tél : 02 96 58 19 40.

### GENDARMERIE

rue de Moncontour

Tél : 02 96 74 80 17.

### CENTRE DE SECOURS

rue du Marché aux Chevaux

Tél : 18

Tél administratif : 02 96 74 93 74.

### Déchetterie

"Le Grand Gué"

(ancienne route de Corlay)

02 96 74 86 62

### Ouvertures :

Lundi : 9h-12h - 14h-18h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 14h-18h

Vendredi : 9h-12h

Samedi : 9h-12h - 14h-18h